



Commission de l'Action Sociale Aquitaine



Journée d'information

Gestion du temps de travail

Branche Associative du secteur sanitaire, social et médico-social

Le 25 septembre 2020 de 9 heures à 17 heures.

Salle CEUD, RDC Bourse du travail, 44 cours Aristide Briand, 33000 Bordeaux.

INTERVENANTE : Mme Louise PONS d'Alliance IRP

Déroulé de la journée:

- ✓ 9h00 Accueil des participants (café, thé, viennoiserie)
- ✓ 9h30 Intervention de Louise PONS, avec une pause de 15 mns à 11h
- ✓ Pause pour un repas convivial 12h30 à 13h30
- ✓ 13h45 Poursuite des travaux.

Programme:

1. **Le temps de travail : apports théoriques, définitions**
 - a. Définition du code du travail
 - b. Les différents types d'aménagement du temps de travail (cycles, annualisation ...)
 - c. Les heures supplémentaires : définition et décompte
2. **Les éléments encadrant la gestion et le décompte du temps de travail : règles applicables dans les conventions collectives 66 et 51 :**
 - a. La durée du travail (repos, pauses, dimanches, nuits, astreintes...)
 - b. Congés et jours fériés
 - c. Annualisation / modulation du temps de travail et décompte des heures supplémentaires
 - d. Les temps partiels
3. **Les obligations de l'employeur en matière de décompte du temps de travail**
4. **Les outils de la gestion du temps de travail :**
 - a. Exemples de logiciels utilisés par les employeurs pour décompter le temps de travail : Octime, Kelio
 - b. Quelles problématiques peut-on rencontrer avec ces outils ? comment ces outils sont-ils utilisés par les employeurs : qui fait le paramétrage ? comment le temps de travail y est-il décompté ? Comment sont prises en compte les récupérations ... ? Quelle gestion en interne (uniquement à la main des cadres, interfaces spécifiques pour les salariés, ...) ?
5. **Le lien avec le bulletin de salaire :**
 - a. Quels éléments relatifs au décompte du temps de travail dans mon BS ?
 - b. Première approche de la lecture d'un bulletin de salaire.

Pour une organisation optimum de cette journée, veuillez confirmer votre présence avant le 18 septembre 2020. Un repas convivial sur place entre 12h30 et 13h30, **une participation de 5 € sera demandée**. Pour votre inscription contacter :

Mohammed LATIF 06 . 24.85.89.29/ latmo@wanadoo.fr

Lieu : Salle CEUD, RDC. Bourse du Travail. 44 cours Aristide Briand. 33000 Bordeaux.